ANNEXE D MÉTHODOLOGIE DE BESOIN DE MAIN-D'OEUVRE

Pour la projection, à la période initiale, l'effectif requis est l'effectif en poste.

L'effectif disponible est l'effectif en poste à la période initiale, augmenté par la suite du nombre projeté de diplômés disponibles et réduit du nombre projeté de départs attendus et de l'attrition des nouvelles arrivées.

Les départs attendus incluent les retraites, cessations et autres départs de la fonction à l'interne du RSSS parmi l'effectif à l'emploi au 31 mars 2022.

Les départs des nouveaux sont ceux des arrivées pour l'année en cours seulement. Par la suite, l'effectif requis est augmenté chaque année par l'évolution des besoins, le rajeunissement d'effectif projetés et le facteur démographique lié à la croissance de la demande de service.

L'hypothèse retenue des facteurs de rajeunissement et démographique est déterminée en fonction de la prévision démographique par groupe d'âge, les heures travaillées et les dépenses du gouvernement par catégorie d'établissement.

La projection s'effectue selon le bassin de main-d'œuvre et de diplômés à l'échelle provinciale.

Le schéma ci-dessous illustre le modèle de projection national de main-d'œuvre du MSSS

